



COMMUNE DE LAPAN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Octobre 2016

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Madame Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/10/2016

Présents : Mesdames Marie-Claude LADANNE, Valérie CHARLES, Nadège FOSSÉ, Jeanne-Marie LEGOFFE et Messieurs Jean BORELLO, Daniel GAURIAT, Nicolas MALIN, Michel BLIN, Patrick JACQ,

Absent excusé: Monsieur Jérémie DUPIN

Pouvoirs : Monsieur Jérémie DUPIN donne pouvoir à Madame Annie RADUGET.

Secrétaire de séance: Mme Jeanne-Marie LEGOFFE.

Le Conseil Municipal, a délibéré sur les points suivants:

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance.
- **Adopte, à l'unanimité**, la mise en conformité des statuts de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher avec la loi NOTRe.
- **Donne un avis favorable**, au rapport d'activité 2015 de la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher.
- **Accepte, à l'unanimité**, le programme d'action de l'ONF pour 2017 (broyage de la végétation et élagage de peuplements feuillus).
- **Approuve, à l'unanimité**, la non reconduction de la Convention entretien des bornes incendie avec le syndicat mixte eau et assainissement de Lapan (SMEAL) arrivant à échéance.
- **Accepte, à l'unanimité**, l'envoi par mail de toutes convocations aux membres du conseil municipal et prend acte des nouvelles modalités de publicité des actes des collectivités territoriales.
- **Décide, à l'unanimité**, de verser une indemnité de 450 € Brut à l'agent recenseur.
La commune prend acte du versement de la dotation forfaitaire de 413 € au titre de l'enquête de recensement de la population de 2017.

- Informations :

- Grande cause nationale 2016 : le SDIS nous informe d'une journée intitulée « **Le Samedi qui sauve** » prévue le **samedi 12 novembre 2016**.
- Cérémonie du souvenir le 11 novembre : rendez-vous à 11h place de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.